Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Beaulieu - Tome I

Beaulieu, c^on^ de *Loiron* (12 kil.), arrond. de *Laval* (21 kil.).

Anciens noms

Le don de Beaulou, 1260 (Bibl. d'Angers, mss. 859/l, f. 2). — *La paroysse de Belleu,* 1262 (Cart. de Méral, f. 2). — *Beaulou,* 1305 (Ibid). — *Biaulou,* 1312 (Bibl. nat., fds. fr. 8 736). — *Biauleu,* 1320 (Cart. de Méral). — *Ecclesia de Belloloco,* XV^e^ s. (Pouillé). — *Beaulieu-sur-les-Bouillons,* 1560 (Insin. eccl.).

Géographie physique

Géologie. — « Schistes précambriens. Petit lambeau de sables fossilifères (la Chevalerie) se rattachant aux faluns de l'Anjou (Miocène supérieur). Graviers à galets de quartz au S. du bourg. » D.-P. Œ.

Le territoire (au niveau moyen de 100 m.) est sur la pente qui, des hauteurs de la Gravelle et du Pertre (195 m.), s'abaisse graduellement vers les plaines du Craonnais, où les cotes de 100 m. ne se rencontrent plus guère. La région de l'E., vers Montjean, se creuse pour former la vallée où l'Oudon, grossi d'un affluent né à Saint-Cyr-le-Gravelais et de quelques ruisselets, coule lentement et forme le vaste étang de la Gahardière, qui est son principal réservoir. La frontière O. est atteinte par les dernières ramifications de la Seiche, rivière bretonne. Le bourg, situé presqu'à la limite N., n'a pour débouchés que le chemin vicinal de Montjean (3 kil. E.) raccordé au village du Chemin, avec la route départementale de Montjean à Saint-Poix, la route de Méral (5 kil. S.), le chemin du Pertre (5 kil. N.-O.). Les autres communes limitrophes sont : Saint-Cyr-le-Gravelais (5 kil. N.), qu'on atteint par la route du Pertre ; Cossé, qui n'est accessible que par Montjean, mais dont le vieux *chemin montais* passait plus près du bourg, au village même du Chemin, formant, sur un long parcours, la limite entre Beaulieu et Montjean.

Superficie : 1 972 hectares, cadastrée en 1831, par M. Ferré. — Miroménil y compte, en 1696, 20 métairies, un huitième du sol en landes — Jaillot les indique sous le nom de landes de Renettes, à l'O. — le reste en bonnes terres et en prés. Au commencement du XVI^e^ s., la situation était loin d'être aussi bonne, si l'on en croit une plaidoirie qui représente « ce pays des marches du Maine et de Bretaigne comme terres de landes pour le plus ; quoique ce soit, sont terres froides et aquatiques, et quand on y sème du bon bled, il n'y vient que drève, neille et autres mauvais fruicts ». On cultivait, en 1760, le froment, l'orge, l'avoine et le sarrasin.

Population, administrations

Population : Moyenne des naissances : 31 de 1601 à 1610 ; — 51 de 1701 à 1710 ; — 165 feux en 1696 et 1707 ; — 160 feux en 1712 ; — 736 hab. en 1726 ; — 160 feux ou 600 communiants en 1766 ; 799 hab. en 1808 ; — 853 hab. en 1821 ; — 867 hab. en 1831 ; — 798 hab. en 1841 ; — 807 hab. en 1851 ; — 807 hab. en 1861 ; — 762 hab. en 1871 ; — 741 hab. en 1881 ; — 709 hab. en 1891 ; — 695 hab. en 1898, dont 157 agglomérés dans le bourg et le reste dispersé en 78 fermes, closeries, écarts. On comptait 78 fermes en 1843.

Bureau de poste et de *perception* de Loiron.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, autrefois de l'archidiaconé, du doyenné, de l'élection, de la juridiction et du grenier à sel de Laval ; — de la mission de Laval, en 1797 ; — du district de Laval et du canton de Loiron, en 1790 ; — érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XII, de l'archiprêtré de la Trinité et du canton de Loiron.

L'église, qui est sous le vocable de la Sainte-Trinité, ne se composait encore, en 1575, que d'une simple nef et d'un chœur plus étroit, probablement en abside. A cette époque, lit-on dans les mauvaises assonances qui suivent :

> Au mur du haut de l'église De Beaulieu y fut assise La Chapelle Saint-Julien Par un curé nommé Julien Ogier (qui mourut le 5 mars 1580). Et puis l'an qui poursuivaint, L'an mil cinq cent septante et cinq, Fut édifié par bon engin La Chapelle Saint-Mathurin ; Donc la faillut bien fonder Pour y apposer le clocher. Le premier an fut fait le mur Et l'an d'après le par en sur. La boîte n'étoit pas riche Pour faire un tel édifice ; Mais l'aide des paroissiens Y fut propice et diligent.

La tour qui existe encore indique dans quelle position symétrique se trouvaient les deux chapelles, l'une à droite, l'autre à gauche du chœur. En 1684, le chœur ancien fut détruit en partie et clos par un mur droit sur lequel j'ai lu le nom du maçon, *G. Foulon, 1685.* On construisit derrière ce mur une sacristie, et un maître-autel neuf y fut adossé, le garnissant complètement. Michel Lemesle, architecte et sculpteur à Laval, fit marché pour cet autel en 1684. Au dessin qu'il en présenta, on lui fit ajouter « quatre pannes de fruits et feuillages entre les pilastres et colonnes », deux portes pour entrer en la sacristie ; « trois figures en demi-relief dans le tableau avec un Saint-Esprit, savoir : Jésus, la Vierge et saint Joseph » ; dans la niche du haut « une Trinité semblable à celle d'une taille-douce paraphée du sieur curé », et, de chaque côté du tabernacle, « les figures de sainte Anne avec une petite Vierge et un Saint-Sébastien de trois pieds et demy, peintes en façon de marbre blanc, poly et luisant ». Une restauration complète de l'église a été faite sur les plans de M. Boret en 1887. Le chœur fut prolongé et terminé par un mur carré, ajouré de trois grandes fenêtres garnies d'une magnifique verrière : *Saint Louis sous le chêne de Vincennes.* Deux chapelles forment transept, mais avec cette particularité que leur ouverture sur la nef est divisée en deux arcades s'appuyant sur une colonne médiane. Tout l'extérieur a été harmonisé avec les parties neuves, par la construction de contreforts, de fenêtres de style roman et surtout d'une belle façade. On cite à différentes époques, outre les précédentes chapelles, les autels de Saint-Étienne (1535, 1750) refait avec celui de la Vierge en 1760, et de Saint-André (1750). Parmi les objets précieux on signale : les tapisseries de la Vierge et de Saint-André (1750), une statue de saint Étienne payée à Laval 190 ℔, en 1750, une croix d'argent du prix de 820 ℔, l'ancienne étant donnée en acompte pour 150 ℔ (1767), une lampe d'argent de 277 ℔ (1769). Le chœur démoli en 1685 était orné de peintures ; sur un pan de mur qui avait été conservé, j'ai vu encore un Saint-Roch et un autre personnage (1887). Chaque année se faisait une quête pour le luminaire de Saint-Sébastien. Les processions aux églises et sanctuaires voisins étaient fréquentes. Dans la seule année 1632, on va trois fois à Montjean, deux fois à la Ville, à l'Ermitage, à Saint-Nicolas, à Saint-Cyr le jour de la Saint-Georges, à Ruillé le jour de la Saint-Gervais, à Méral le jour de la Saint-Pierre, à Gennes (Bretagne), à Sainte-Plaine (Cossé). Le vent causa de grands dommages sur l'église le 4 octobre 1765. La *confrérie du Saint-Cœur-de-Marie,* approuvée par M^{gr} Bouvier, a des statuts imprimés chez Godbert en 1860. — Les chapelles fondées étaient : celle de *Brassé* ; les deux chapelles des *Cointiers* et des *Burdais,* distinctes à l'origine, mais qui, fondées toutes deux par les seigneurs d'Audray, se confondirent dans la suite. Elles se desservaient tantôt dans l'église, à l'autel de Saint-André et de Saint-Étienne, tantôt au château d'Audray. Parmi les chapelains : François de *Charnières,* après 1535. — Léon de la *Haie,* du diocèse de Rennes, 1544. — Michel de *Goué,* † 1554. — Gabriel de *Launay,* † 1593. — Jacques *L'Enfant,* sieur de la Patrière, 1653. — Léonard de *Bouillé,* chevalier, seigneur de la

Raguenière, 1659.

Cure à la présentation de l'abbé de Saint-Jouin-de-Marne. Les gros décimateurs de la paroisse, l'abbé de Saint-Serge d'Angers, le chantre de Saint-Tugal et l'abbé de Saint-Sulpice de Rennes, étaient tenus aux réparations du chœur et du chancel.

Curés : Robin *Thébault,* fondateur de la chapelle Saint-Nicolas, 1480. — Jacques *Boivin,* originaire de Brain-sur-l'Authion (Maine-et-Loire), chapelain de la Bonnière, à Quelaines, 1565, résigne le 6 mai 1566. — Laurent *Goussault,* du diocèse d'Angers, curé de Saint-Martin, près Vihiers, 27 juin 1567, 31 août 1568. — Julien *Ogier,* chapelain de la Motte-Guepier, en Montjean, 10 mars 1569, signe le certificat de catholicité des nobles de sa paroisse, 1577, est inhumé dans l'église le 6 mars 1580. — Jean *Le Bigot,* chapelain à la Trinité de Laval, 1590, résigne le 2 septembre 1597. — Pierre *Audouin,* notaire apostolique, 14 février 1598, inhumé le 14 février 1613. — Jean *Hurtault,* inhumé le 18 avril 1648, en l'église, devant le grand crucifix. — André *Chauveau,* docteur en droit canon ; nommé curé de Saint-Georges-le-Gaultier, 1647. — Julien *Grandhomme* permute le 10 janvier 1651. — Jacques *Gouesse,* curé de Saint-Martin-d' Évaillé, 1651, inhumé dans l'église le 17 février 1653. — Christophe *Bigot,* du diocèse d'Orléans, 17 mars 1653, 29 avril 1659. — Jacques *Bélard,* chapelain de Notre-Dame-du-Clos-au-Clerc, en Saint-Symphorien, résigne le 31 août 1659. — Louis *Pichon,* diacre au collège des PP. de l'Oratoire de Nantes, 20 décembre 1659, maintenu contre François Labbé, chanoine de Saint-Michel de Laval, Simon Quéchon, Étienne Garreau, Robert Le Père, docteur de Sorbonne, et François Ménard ; inhumé dans l'église le 7 octobre 1668. — Charles *Boguier,* gradué, 21 octobre 1668, inhumé le 8 juin 1685. — François de *Ruillé,* du diocèse de Poitiers, 25 juillet 1685, résigne (1692) et devient curé de Saint-Hilaire-des-Eschambraux, au diocèse de la Rochelle. — Jean-Arthur *Blanvilain* ou *Beauvilain,* du diocèse de la Rochelle, 14 octobre 1692, permute le 28 novembre 1695. — Gilles *Boisgontier,* curé de Saint-Hilaire, diocèse de la Rochelle, 17 avril 1696, résigne, étant perclus de tous ses membres, le 4 février 1705. — Pierre *Martin,* sieur de la Croslière, curé de Saint-Tugal, 5 mai 1705, résigne le 4 novembre 1721 ; inhumé à la Trinité, âgé de 82 ans, le 12 mai 1757. — Guillaume de *Baize,* du diocèse de Bourges, bachelier de Sorbonne, 1721, résigne une première fois, le 23 juin 1723, à Guillaume d'Héliand, et une seconde, en 1729, au suivant. — François *Mauguit,* fils de François M., notaire royal, et de Jacquine Housseau, demeurant à l'Anglécherie, paroisse de Saint-Loup-du-Gast, 27 novembre 1729, résigne pour cause de maladie le 10 janvier 1742. — Mathurin *Mauguit,* frère et vicaire du précédent, 11 avril 1742, résigne le 4 mars 1775, † le 4 octobre de la même année. Par son testament du 17 novembre 1768, il donne les revenus de ses biens meubles pour être employés annuellement soit au soulagement des pauvres, soit à une école de charité. — René *Mauguit,* neveu et vicaire de Mathurin, fils de René M., marchand, demeurant lui aussi au village de l'Anglécherie, installé le 19 juin 1775, était « un très bon curé, fort zélé, d'une faible santé, tenant bien son église » (Notes de l'évêché). Il refusa tout serment et ne cessa ses fonctions qu'après le 21 avril 1792. Déporté à Jersey, René Mauguit, y mourut le 13 août 1794, laissant toute sa fortune aux pauvres de sa paroisse. Beaulieu fut une des rares paroisses où les intrus n'osèrent se présenter. Mathurin Fortin, vicaire de Grazay, qui y avait été nommé, le 7 août 1791, n'y parut jamais. — Pierre *Changeon,* né à Laval en 1762, vicaire de Beaulieu depuis 1790, déporté en Espagne, revint à la pacification reprendre ses fonctions et fut nommé curé en 1801, † 1825. — André *Délière,* né en 1797 à Avénières, 1825, † 22 novembre 1844 ; a laissé des chroniques paroissiales. Son portrait a été lithographié par M. Chomereau, de Laval. — *Foulon,* 1844, † 1857. — *Daigremont,* 1857-1867. — *Lecottier,* 1867-1871. — *Lerat,* 1871, † 1883. — Marcel *Cormier,* 1883, † 1895. — *Frangeul,* 1895.

Le *presbytère,* dit Davelu, est vis-à-vis de l'église, avec beau jardin et un ruisseau au bas. Conservé en très bon état pendant la Révolution, il a été restauré avec goût par M. Cormier. Une tourelle du XVI^{e} s. sert de cage à l'escalier.

Le *cimetière,* contigü à l'église, a été transféré à l'embranchement des routes de Montjean et de Méral.

Écoles

Écoles. Par son testament du 17 novembre 1768, M. Mathurin Mauguit disposait de ses biens en faveur des pauvres ou pour « une école de charité », ce qui ne peut s'appliquer qu'à une école de garçons, car celle des filles existait déjà. Les sœurs arrivèrent à Beaulieu le 10 septembre 1752. En 1801, les paroissiens se hâtèrent de réclamer les sœurs. Ils furent exaucés : « Nous avons, disent-ils en 1803, deux sœurs du Ribay (c'est la Chapelle-au-Riboul), pour l'éducation des enfants et pour le soulagement des pauvres malades, qu'elles traitent gratis ; auxquelles nous leur avons alloué chaque année la somme de 150 fr. ». Cette école est toujours communale. École laïque pour les garçons.

Établissements de charité

Le *bureau de charité* possédait déjà une rente de 20 boisseaux de blé et un capital de 1 000 ℔ placé sur le clergé, en 1714 ; il fut enrichi par le legs testamentaire de M. René Mauguit, qui même dans son exil de Jersey n'oubliait pas ses paroissiens (1794). Uni pendant la Révolution au bureau cantonal de Loiron, il a été reconstitué par arrêté préfectoral en 1816 et son budget actuel est de 1 409 fr.

Féodalité

Féodalité. — Au XIII^{e} s., et peut-être plus tôt, la terre de Beaulieu (M. de Quatrebarbes et ceux qui l'ont suivi disent la *forteresse*) appartenait à la famille d'Anthenaise. Hamelin et Yvon Le Franc, neveux d'Hamelin d'Anthenaise, dans un partage qu'ils font, en 1260, des biens échus, soit de succession paternelle, soit à d'autres titres, exceptent « le don de Beaulou et ses appartenances, lequeil feu Heumelin d'Anthenaise, chevalier, leur uncle, avait donné audit Heumelin Le Franc, chevalier ». L'alliance de Guillaume de Couesmes avec Louise Le Franc, vers l'an 1300, lui apporta de grandes seigneuries, parmi lesquelles la terre de Beaulieu, dont était seigneur, en 1353 et 1359, Briand de Couesmes. Au commencement du siècle suivant, les Laval, seigneurs de Montjean, l'étaient aussi de Beaulieu, et quand les biens de cette branche furent revenus aux aînés, comtes de Laval, il est probable que Beaulieu ne fit pas exception, quoique les Boisgamats et les Le Porc qui étaient seigneurs d'Audray se soient aussi titrés seigneurs de Beaulieu. Toujours est-il qu'au XVII^{e} s., Beaulieu est compris dans les aveux du comté.

M. Gaultier de la Villaudray acquit, avant 1696, du duc de la Trémoïlle, la seigneurie qui resta unie à la Villaudray, puis au château de Beaulieu. De 1731 à 1734, M. François Le Clerc, chevalier de Saint-Louis, lieutenant provincial d'artillerie, devenu seigneur de Beaulieu par alliance avec M^{lle} Gaultier de la Villaudray, fit maintenir dans une série de procès contre le curé sa qualité de seigneur patron de la paroisse, ses droits honorifiques à l'église, et la possession d'une part dans les dîmes. Le testament de M. François Le Clerc, écuyer, seigneur de Beaulieu, fut entériné à Laval, en 1790 ; il laissait comme héritiers : Renée Dubois, sa veuve, François Le Clerc, mineur, sous la tutelle de François Le Clerc, seigneur d'Ahuillé, et Renée Le Clerc, femme de Sébastien Berset d'Hauterive. La terre de Beaulieu fut mise sous séquestre avec le château et les meubles sur François Le Clerc qui, « atteint d'une maladie dangereuse, avait été obligé de se rendre à Paris pour se faire soigner et était réputé émigré ». Sa mère, internée dans la maison de détention depuis 14 mois, et âgée de 68 ans, demandait main-levée du séquestre, le 9 brumaire an III, pour le quart des meubles qui lui appartenaient. La famille, moyennant des sacrifices d'argent, put conserver cette propriété.

Notes historiques

Notes historiques. — Parmi les localités dont les noms ont une forme ancienne, on peut citer Toigné, Brassé, Audray, Neuville, la Ville, Coutance. — Les buttes de la Foi, dans lesquelles M. d'Ozouville voulait voir un monument élevé au dieu gaulois *Boulianus,* ne me semblent pas même de l'âge des châteliers du XI^{e} s. ni avoir eu une destination militaire. — Il est certain que depuis une date inconnue l'église appartint à l'abbaye de Saint-Jouin-de-Marne, mais rien n'indique que les religieux y fondèrent une petite colonie, ni que Raoul de la Futaie ait inspiré cette libéralité qui ne peut avoir eu pour auteur qu'un seigneur féodal ou l'évêque du Mans. — Les notes inscrites sur les registres paroissiaux pour dépeindre les misères et les désastres de l'époque des guerres de religion, prouvent que les persécutions contre les prêtres et les populations catholiques et sans armes, les dévastations des églises, sévirent autant qu'ailleurs dans la paroisse. — Des épidémies sont signalées en septembre 1584, en mai 1606 ; en 1627 on enterrait dans les jardins, particulièrement aux Cointières, à la Goberie, aux Pichonnières ; le champ de la Chevallerie (cimetière actuel) fut bénit pour insuffisance du cimetière attenant à l'église. — Le 4 juin 1731, une nuée de grêle ravagea la paroisse. — Les cahiers de 1789 sont, sans esprit de révolte, inspirés par les meilleures intentions. Ce que veulent les paroissiens, « puisqu'ils ont la douleur d'apprendre que les finances du roi sont en mauvais état », ce sont des économies sur les pensions imméritées, l'assujettissement de la noblesse et du clergé à certains impôts, comme l'entretien des routes royales, l'obligation pour les décimateurs de contribuer au traitement des vicaires. La paroisse, située en pleine Chouannerie et d'ailleurs sincèrement dévouée à la cause religieuse et royale, fut aussi particulièrement en butte aux vexations des gardes nationales de Cossé et de l'administration départementale. Un poste républicain y fut établi ; *Jambe d'Argent* le désarma, au mois d'août 1794, à la tête d'une petite troupe de 100 hommes. « La commune de Beaulieu ayant donné lieu à des mesures de rigueur, écrivait-on de Laval au ministre le 20 ventôse an IV, un détachement de 150 hommes s'y est porté pour arrêter les plus notables habitants. » Il surprit les Chouans dans une métairie à l'entrée du bourg. Ceux-ci se barricadèrent dans la maison, tuèrent une dizaine d'hommes aux assaillants qui se retirèrent, puis revinrent en force, mirent le feu aux bâtiments et tuèrent jusqu'au dernier ceux qui s'y étaient retranchés. Aucune autre paroisse ne fut plus empressée à se réorganiser religieusement.

Maires

Municipalité : François *Peltière,* premier membre de la municipalité et René *Vitaut,* procureur syndic, 1789. — *Duchesnay* fils, 1800, 1813. — *Le Clerc de Beaulieu,* 1821, 1829. — *Berset de Vaufleury,* 1829, 1830. — *Peltière,* 1835, 1840. — *Jarnigon,* 1850. — De la *Barre,* 1855, 1860. — *Monnier,* 1863, 1866. — *Lasnier,* 1866-1880. — De la *Sayette,* 1880-1898.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1580, et état civil ; quelques comptes anciens à la fabr. — Arch. de la M., B. 13, 26, 361, 467, 519, 637, 685, 887, 1 377 ; C. 23 ; E. 38 ; G. Beaulieu. — Chartriers de Goué, de Bourgon, du duc de la Trémoïlle. — Arch. nat., G/7 525, 528, 529. — Ch. Pointeau, *Certificats.* p. 28, 153, et notes mss. — Cart. de Méral. — Arch. mun. de Loiron. — Cab. de feu M. l'abbé Esnault. — *La Maison d'Anthenaise,* p. 138. — *Hist. de Sablé,* p. 166. — *Revue du Moine,* t. XII, p. 53. — *Mémorial de la Mayenne,* t. III, p. 40.

Localités

Pour les localités, voir les art. : *l'Angellerie, les Audrais, l'Aunay, le Petit-Champagné, Foi, la Guchardière, la Lande, Neuville, et Saint-Nicolas.*